



# BOUCLANS

FEVRIER 2023

INFOS

Chers concitoyens,

Exit 2022, bonjour 2023. Les fêtes n'ont été qu'une courte transition dans la vie municipale comme dans vos activités. Le conseil municipal renouvelé a tenu sa première séance de l'année, en accueillant Cécile FERNIOT PAPILLON qui occupe le siège laissé vacant par Jean Pierre GUEY, notre nouvel agent technique. A tous deux nous adressons nos plus vifs encouragements dans leur nouvelle fonction, et l'un comme l'autre a déjà pris à bras le corps ces missions nouvelles au plus grand bénéfice de notre commune.

Traditionnellement, l'année s'engage sur l'arrêté des comptes et la préparation du prochain budget. Avec l'appui des services de la Direction Générale des Finances Publiques, les informations nécessaires nous parviennent progressivement et ce travail s'étalera sur le premier trimestre 2023. D'ici là, le conseil municipal se prononcera sur la priorité à donner aux investissements selon leur pertinence. En ces temps d'inflation marquée et durable (5,9% en 2022, et une prévision à 6% en 2023), il aura aussi à se prononcer sur la fiscalité communale, devant tenir compte des besoins de ressources de la commune pour couvrir toutes ces hausses de charges, tout en ayant à l'esprit que cette inflation touche chacun de vous, en particulier sur des biens de consommation courante. Plus que jamais il faudra donc peser nos décisions, en pleine responsabilité, et les justifier, que la fiscalité évolue ou pas.

Autre dossier d'importance qui est entré dans une nouvelle phase de son élaboration, le PLUi. Ce travail intercommunal nous rappelle de façon parfois violente à quel point il est difficile de rattraper sur un temps court des erreurs en matière d'urbanisme perpétrées durant des décennies. Nul n'est en cause, car nos anciens ont fait au mieux dans l'intérêt de la population de l'époque, sans avoir alors la connaissance que nous avons aujourd'hui des dégâts causés par l'activité humaine. L'urgence climatique pousse à des mesures radicales, aujourd'hui retranscrites dans des lois chaque année plus contraignantes, pour tenter d'inverser la tendance d'ici 2030 – 2035. A l'échelle de l'urbanisation, de l'agriculture, de la mobilité, de la pollution, c'est demain.

Parmi les perspectives heureuses à venir, car il y en a n'en doutons pas, la plus marquée sera la livraison du bâtiment périscolaire, l'enlèvement du préfabriqué actuel et les aménagements de notre école. La qualité d'accueil de nos enfants, mais aussi la qualité de travail des équipes pédagogiques à qui on les confie, la meilleure maîtrise énergétique, la sécurité et encore d'autres nombreux facteurs, seront une réalité dans quelques semaines. Bouclans a ainsi misé sur son avenir, au profit de ses familles, et plus largement au profit du territoire, donnant ainsi à la commune une attractivité qui bénéficiera à tous.

Alors que nous sommes pratiquement à mi-mandat, votre équipe municipale aborde donc 2023 avec beaucoup de travail et beaucoup d'énergie, pour faire face au mieux à tous ces enjeux.

Martial HIRTZEL

## Calendrier



**17/02** : Conseil municipal

**21/02** : Carnaval, les écoliers défilent dans le village en fin de matinée

**22/02** : Don du sang de 10h à 11h à l'espace culturel

**25/02** : Carnaval à Vauchamps

**28/02** : Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) à 10h à la médiathèque

**18 et 19/03** : Concours de meute sur chevreuil dès 8h à Vauchamps

## Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@wanadoo.fr

Politeia : Bouclans

# RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 janvier 2023

**Membres présents :** MMES N. DEFRASNE ; S. DENIMAL ; V. DUEDE-FERNANDEZ ; C. FERNIOT-PAPILLON ; F. MANZONI ; J. PERROT-MINOT ; O. POMMEY ; F. POUPENEY ; V. SIMONIN ; E. VERDOT et MM V. BOUVRESSE ; J. BOURRAT ; V. BUGNET ; J-P. GUEY ; J-M. ISABEY ; M. HIRTZEL ; A. MARTIN et G. MICHEL.

**Procurations :** M. GRUET à O. POMMEY

**Secrétaire de séance :** S. DENIMAL

## Accueil de Cécile FERNIOT PAPILLON en remplacement de Jean Pierre GUEY

Jean Pierre GUEY a pris ses fonctions d'agent technique polyvalent en milieu rural depuis le 2 janvier 2023.

Cette fonction salariée étant incompatible avec un mandat d'élu dans la même commune, il a donné sa démission à effet du 31 décembre 2022.

Cécile FERNIOT PAPILLON est élue conseillère municipale. Nous la félicitons et l'accueillons avec plaisir. Chacun est convaincu que son arrivée dans l'équipe municipale sera fructueuse et source de richesse pour la commune.

## Information sur le PLUi

La première version du PLUi a reçu des PPA (Personnes Publiques Associées) un avis défavorable.

La CCPHD s'appuie sur l'AUDAB (agence d'urbanisme), qui est en relation avec les PPA.

Il en ressort les principaux éléments suivants :

Synthèse de l'AUDAB et de la CCPHD :

1/ une révision des objectifs de logements en fonction des projections de population actualisées

2/ la diminution de logements entraîne la diminution de surfaces constructibles à due proportion (1/3). Le calcul théorique pour Bouclans amènerait à une réduction de 2,5 à 4 Ha (base de discussion)

3/ Cela implique des réductions nécessaires des zones à urbaniser (AU), essentiellement en extension

4/ 25 communes sont concernées

5/ Les Zones agricoles protégées pour un aménagement futur (APAF) ne sont pas acceptées ce qui entraînerait une suppression ou un passage en AU

6/ Conserver les NJV qui préservent la structure historique des villages, les vergers et jardins structurants et autour des fermes comtoises

## Prix de l'affouage

Pour la saison 2022 – 2023, il est proposé de ne pas augmenter le prix de l'affouage et de le maintenir à 6 € le stère.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

## Projet de convention déneigement

Compte tenu du faible enneigement constaté ces dernières années, il a été décidé de supprimer les astreintes neige des agents techniques, et de souscrire une convention avec l'entreprise KOLLY pour assurer en cas de besoin le déneigement en dehors des heures de travail habituelles des employés communaux.

Le tarif horaire est établi à 120 euros (hors taxes) de l'heure. En cas de salage, une plus-value salage de 80 euros de l'heure avec sel fourni sera appliquée. De plus, il est prévu un forfait fixe de mise à disposition de 500 euros (hors taxes) par saison pour l'achat de la lame, jusqu'à amortissement de celle-ci (environ 3500€ HT). L'attributaire devra transmettre la facture d'achat au client.

Le Conseil Municipal a validé le projet de convention de déneigement tel que présenté avec l'entreprise KOLLY.

## Subvention exceptionnelle sortie scolaire 500€

Dans le cadre des activités scolaires, les classes de CM1 et

CM2 de l'école de Bouclans ont programmé une sortie scolaire du 7 au 10 mars 2023 au château de Brannay, dans l'Yonne sur le thème : Atelier théâtre – Sur les traces de Jean de la Fontaine.

Une partie des activités se déroulera au château de Fontainebleau (découverte, visite contées et initiation à l'escrime artistique).

Le coût total de cette classe découverte s'élève à 9126€ (338€/élève)

Le financement est assuré par une forte participation de l'APE, une contribution des familles, et une donation sous forme de mécénat.

Le maître et les élèves sollicitent la commune pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 500€.

Le conseil municipal vote à l'unanimité l'octroi de cette subvention. L'ensemble du conseil salue l'implication des enseignants de l'école de Bouclans dans ce type de projet.

## Retour sur la rencontre projet Cour d'école

Une réunion du comité Projet cour d'école a eu lieu le mardi 19 janvier et a permis d'échanger sur le projet de désimperméabilisation de la cour d'école de Bouclans. Étaient présents des élus de la commission école et périscolaire, des représentants des parents d'élève, la directrice du périscolaire, les enseignants ainsi qu'une ATSEM. Cette réunion a permis de présenter les différents aménagements qui ont été réalisés dans la cour de l'école Brossolette à Besançon (où une visite avait eu lieu précédemment), pionnière dans ces aménagements et de commencer à entrevoir les types de revêtements envisagés. Il est rappelé que ce type de projet de désimperméabilisation a de multiples buts parmi lesquels on peut citer la diminution de la chaleur ressentie lors des épisodes de chaleurs ou encore la possibilité d'infiltration des eaux in situ. Il est également rappelé que dans notre cadre cela permet de repenser la cour au profit des enfants et de leur épanouissement.

Seule réserve émise lors de la réunion, ne pas prévoir de grosses roches dans les installations. Le projet a été vivement encouragé par les différentes parties prenantes.

## Ancienne Gendarmerie : un logement libre à la location

Le logement du dernier étage sera vacant à compter du 1er février 2023. Des travaux ayant été faits récemment, il devrait être libre à la location immédiatement.

**Lotissement :** renonciation du lot 4 suite à plusieurs refus de prêt.

**Lettre du maire de Nancray** proposant de participer financièrement au projet éolien : une telle décision est inenvisageable dès lors qu'elle n'a pas été annoncée avant les élections municipales et ne faisait pas partie de notre programme.

## Bâtiment périscolaire :

Suite à l'accident qui a eu lieu sur le chantier du nouveau bâtiment périscolaire, des enquêtes sont en cours (inspection du travail – gendarmerie). Les travaux sont arrêtés au premier niveau dans l'attente de la pose d'un garde-corps. La poursuite du chantier a été autorisée au RDC et autres locaux. Il pourrait y avoir un impact sur la date de livraison du bâtiment.

## Communiqué aux entreprises au sujet des aides d'Etat mises en place pour le paiement de l'achat d'électricité

Depuis le début de cette année, l'Etat a adapté les aides aux entreprises pour faire face à la hausse des prix de l'énergie pour répondre aux différentes situations que vous pouvez rencontrer. Selon la taille de votre entreprise et la puissance de votre compteur, plusieurs solutions s'offrent à vous.

Un logigramme permettant de déterminer plus facilement la solution dont vous pouvez bénéficier est disponible (faire la demande par mail à la mairie).

Concernant la garantie de prix et l'amortisseur électricité, une **attestation sur l'honneur** est à télécharger sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr), attestation qu'il convient de transmettre au plus vite à votre fournisseur d'électricité pour bénéficier de l'aide dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'ensemble des informations sont disponibles sur le site :

<https://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises>

### Mise en sécurité de la fontaine devant la mairie

Des blocs de béton s'étant détachés du pourtour de la fontaine en plusieurs endroits, celle-ci a été vidée de sa terre et mise en sécurité, en attendant d'éventuels travaux de remise en état.



### AMICALE PONGISTE BOUCLANS

### PROGRAMME – CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES – PHASE 2

**Toutes les rencontres à domicile ont lieu à l'Espace Culturel de Bouclans !**  
**Venez nombreux supporter nos équipes !**

#### **Résultats de la 1<sup>ère</sup> journée :**

**D1** : Bouclans 1 (10 – 8) Marchaux 1  
**D2** : Goux-les-Usiers 3 (14 – 4) Bouclans 2  
**D4** : Bouclans 3 (9 – 9) Goux-les-Usiers 4

#### **Vendredi 03 février 2023 à 20h30 :**

**D1** : Pelousey 1 – Bouclans 1  
**D2** : Bouclans 2 – Thise 2  
**D4** : Exempt

#### **Vendredi 03 mars 2023 à 20h30 :**

**D1** : Valdahon 2 – Bouclans 1  
**D2** : Bouclans 2 – Valdahon 3  
**D4** : Lantenne-Vertière 2 – Bouclans 3

#### **Vendredi 17 mars 2023 à 20h30 :**

**D1** : Bouclans 1 – Goux-les-Usiers 1  
**D2** : Champlive 1 – Bouclans 2  
**D4** : Bouclans 3 – Torpes 4

#### **Vendredi 31 mars 2023 à 20h30 :**

**D1** : Lavernay 1 – Bouclans 1  
**D2** : Bouclans 2 – Pontarlier 4  
**D4** : Pelousey 3 – Bouclans 3

#### **Vendredi 21 avril 2023 à 20h30 :**

**D1** : Bouclans 1 – Besançon 9  
**D2** : Saint-Ferjeux 1 – Bouclans 2  
**D4** : Bouclans 3 – Besançon 11

#### **Vendredi 12 mai 2023 à 20h30 :**

**D1** : Baume-les-Dames 3 – Bouclans 1  
**D2** : Morre-Etalans 2 – Bouclans 2  
**D4** : Champlive 4 – Bouclans 3

Pour tous renseignements :

[valentin.bugnet@gmail.com](mailto:valentin.bugnet@gmail.com)

Valentin Bugnet au 06 89 99 39 59

Retrouvez-nous sur « [apbouclans.clubeo.com](https://www.apbouclans.clubeo.com) » et sur  
notre page Facebook « Amicale Pongiste Bouclans »

Le bureau d'études Artélia mandaté par le syndicat du marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier va procéder à une reconnaissance de terrain dans le cadre de l'étude du potentiel de restauration du Gour.



Syndicat Mixte du Marais de Saône  
et du Bassin Versant de la Source d'Arcier  
1 rue de l'Ecole  
25660 La Vèze

[www.maraisdesaone.fr](http://www.maraisdesaone.fr)  
<https://www.facebook.com/maraisdesaone>

La population et particulièrement les riverains concernés par le cours d'eau ont la possibilité de se rapprocher du syndicat s'ils ont des recommandations, des réticences ou s'ils souhaitent nous rencontrer, ainsi que les techniciens du bureau d'études.

La reconnaissance débutera courant février.

## Association des Deux Moulins - Vauchamps : agenda 2023

**Carnaval** : samedi 25 février 15h30



**Soirée Jeux de société** : samedi 1<sup>er</sup> avril

**Journée randonnée + pique-nique** : dimanche 14 mai



**Marche du soir** : reprise le vendredi 2 juin. Tous les mardis et vendredis. RDV 20h00 sur la place de Vauchamps



**Journée sportive + pique-nique** : samedi 1 ou 8 juillet  
Sortie VTT, marche, foot, pétanque, molky...

**Marche aux lampions** : vendredi 25 août, 20h00

**Repas d'automne** : samedi 11 novembre en soirée

**Halloween** : mardi 31 octobre

**Décoration de Noël du village** : samedi 25 novembre



**Arbre de Noël** : dimanche 17 décembre

Carte d'adhérent, (à partir de 16 ans) 10€/personne, 15€/couple, 5€/personne supplémentaire

Pour tous renseignements : [les2moulins.vauchamps@gmail.com](mailto:les2moulins.vauchamps@gmail.com)

*Au plaisir de tous vous retrouver au cours de ces moments conviviaux*

## Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans)

Mardi 28 février à 10h

Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque.

Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits accompagnés par leurs parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.



### **Don du sang :**

**Mercredi 22 février**

**De 10h à 11h**

**Espace culturel**

**de Bouclans**

(et non l'après midi exceptionnellement)



L'ACCA de Bouclans en partenariat avec l'Association de la Fédération des Associations de chasseurs de Chiens Courants du Doubs organise:

### **Un concours de meute sur chevreuil**

Les 18 et 19 mars 2023 à Vauchamps dès 8h

Restauration et buvette sur place

## *Collecte de bouchons à Bouclans*

Un conteneur à bouchons (type poubelle grise) est disposé au 2 rue de l'école à Bouclans (à côté de l'ancien bâtiment des kinés).

Il sert à collecter les bouchons en plastique et les bouchons en liège (séparément).

Les bouchons sont ensuite acheminés à Roche-Lez-Beaupré où les bénévoles de l'association « la croix verte » les trient et les broient afin de revendre la matière obtenue au profit d'action pour le handicap.

Retrouvez différentes informations sur le site internet [lacroixverte.fr](http://lacroixverte.fr)

<b>Bouchons collectés</b>	
<b>Plastiques</b>	<b>Lièges</b>
<b>Jus de fruit, eau, lait, lessive, assouplissant...</b> Ne sont pas collectés : tubes homéopathiques, bouchons de comprimés pharmaceutiques, couvercles souples (type pot de crème par exemple)	<b>Tous</b> Attention pas de bouchons résine ou plastique

Merci de ne pas verser les bouchons en vrac  
Ne pas mettre de piles, ni d'objets en fer  
Séparer les bouchons en plastique et en liège

### **2 coupures brèves d'électricité le 8 mars :**

# ENEDIS

ENEDIS réalisera des travaux sur le réseau électrique. Pour éviter une coupure d'électricité pendant ces travaux, ils installeront un groupe électrogène.

Toutefois, les opérations de pose et de dépose de ce groupe nécessiteront 2 coupures brèves en début et fin de travaux entre 6h30 et 8h30 et entre 15h30 et 18h30.

Durant cette intervention, les ordres tarifaires heures creuses / heures pleines peuvent être perturbés. N'hésitez pas, si vous bénéficiez d'une tranche heures creuses en journée, à basculer votre chauffe-eau en marche forcée. Suite à des coupures, n'hésitez pas à vérifier que vos appareils électriques sont bien sous tension (radioréveil, chaudière...).



## Jeunes lycéennes étrangères Italiennes, Brésiliennes et Allemandes recherchent une famille d'accueil

D'Italie, du Brésil, d'Allemagne ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

**Luise**, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager.

Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Alice**, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo.

Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023.

Elle rêve de maîtriser la langue française.

**Cristina**, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

**Renseignements :** Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo : Vanessa Simon : 02.99.20.06.14 v.simon@groupe-cei.fr  
**Responsable Local :** Bernard EMORINE (39210 Baume les Messieurs) : 06.80.11.97.34 bernard.emorine@gmail.com



*Préal met gratuitement à la disposition des familles de son territoire des kits d'essai de couches lavables.*

*Le kit contient 16 couches de modèles et marques différents ainsi que tous les accessoires et conseils nécessaires à un premier essai.*

*Vous avez 4 semaines pour tester si ce mode de change vous convient et trouver le modèle adapté à votre enfant.*

*Cette alternative aux couches jetables a su convaincre déjà de nombreux parents : c'est une solution plus saine, écologique mais également économique.*

*Pour réserver un kit, rendez-vous sur le site [www.preval.fr](http://www.preval.fr) !*

### Testez gratuitement les couches lavables !



*Il est parfois nécessaire de tester plusieurs modèles pour trouver la couche adaptée à la morphologie de son bébé :  
Empruntez un kit d'essai composé de 16 couches et d'un guide,  
pendant 4 semaines !*

Réservez votre kit sur [www.preval.fr](http://www.preval.fr) !

#### DATES DE RETRAIT DU KIT

Durée : 45 min environ

#### VENDREDI 17 FÉVRIER

- ▶ Pontarlier à 9h30
- ▶ Morteau à 16h

#### LUNDI 20 FÉVRIER

- ▶ Maïche à 14h
- ▶ Valdahon à 14h

#### MARDI 21 JANVIER

- ▶ Orchamps-Vennes à 14h